



PALATINE MONETAIRE COURT TERME

SFDR Article 8 – Part I

L'EQUIPE DE GESTION



Thomas BASSIBE
Gérant



Rémi DURAN
Co-gérant

POURQUOI INVESTIR ?

- Valoriser vos disponibilités sur un horizon d'investissement inférieur à 3 mois
- Une sélection d'émetteurs de qualité
- Un placement durable, intégrant des critères ESG

NOS ATOUTS

- Expertise centrée sur les émetteurs corporate offrant une diversification sectorielle
- Gestion active et flexible de la WAM*/WAL** du portefeuille
- Equipe de recherche Crédit et ESG

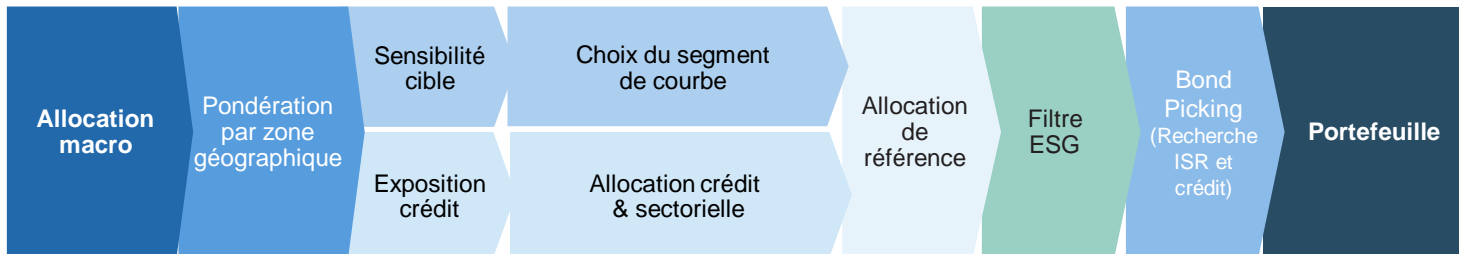
NOS FILTRES ESG

20% des émetteurs les moins bien notés sont exclus

95% de couverture de notation du portefeuille

3 secteurs exclus : charbon, armes controversées, tabac

PROCESSUS DE GESTION



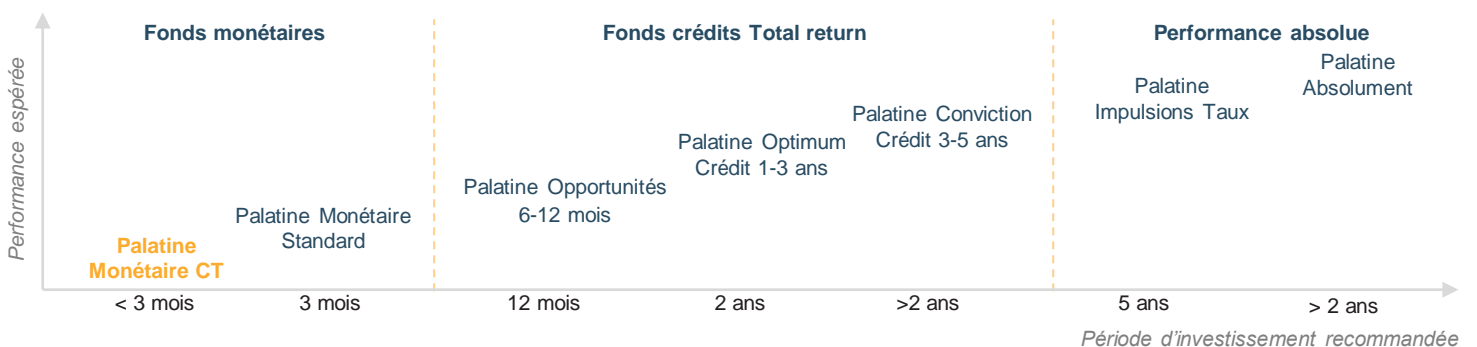
CONTRAINTES DE GESTION

WAM* < 60 jours max
*Weighted Average Maturity

WAL** < 120 jours max
**Weighted Average Life

Univers haute qualité crédit
Exposition 100% Investment Grande

LE FONDS DANS L'UNIVERS PALATINE AM





PALATINE MONETAIRE COURT TERME

SFDR Article 8 – Part I

FACTEURS DE RISQUES GÉRÉS

- Risque de perte en capital
- Risque de taux et crédit
- Risque de contrepartie et recours aux dérivés
- Risque juridique, risque de durabilité

PROFIL DE RISQUE



* L'indicateur synthétique de risque est basé sur la volatilité historique du portefeuille au cours des 5 dernières années.

CARTE D'IDENTITE

Forme Juridique	FCP	Valorisation	Quotidienne
Code ISIN (Part I)	FR0010611335	Souscriptions / rachats	Centralisation chaque jour avant 12h30. Exécution sur la dernière VL connue
Classification AMF	Fonds monétaire à valeur liquidative variable (VNAV) Court Terme	Commission de souscription	Sous. <= 40 M€ : néant ; Sous. > 40 M€ : 0,40% max
Dépositaire	Caceis Bank	Commission de rachat	Aucune
Commercialisation	Palatine AM	Clôture de l'exercice	Dernier jour de bourse de septembre
Indicateur de référence	€STER Capitalisé	Taux de frais de gestion	0,40% TTC max.
Durée de placement recommandée	<3 mois	Commission de surperformance	20% max. de la performance excédant celle de l'€STR capitalisé
Devise de comptabilité	Euro		

VOS CONTACTS COMMERCIAUX



Damien ROUX
Responsable Institutionnel & Distribution

damien.roux@palatine.fr

T : +33 (0)1 55 27 95 41 / +33 (0)7 86 02 67 74



Serge FLAUW
Responsable Institutionnel & Distribution

serge.flauw@palatine.fr

T : +33 (0)1 55 27 95 94 / +33 (0)6 08 03 72 35

Toutes les informations sur le site internet de Palatine AM : [cliquer ici](#)

Ce document d'information est à caractère promotionnel, il ne peut être reproduit, communiqué, ou publié, en totalité ou en partie, sans l'autorisation préalable et écrite de Palatine Asset Management. Il peut être modifié à tout moment sans préavis. Les informations contenues dans ce document, notamment les informations chiffrées, sont issues en partie de sources internes ou externes et considérées comme dignes de foi. Palatine Asset Management attire l'attention de l'investisseur sur le fait que les performances passées présentées sont basées sur des chiffres ayant trait aux années écoulées et ne sauraient présager des performances futures des OPC cités. Palatine Asset Management ne garantit, par ailleurs et d'aucune manière, les performances courantes ou futures de ou des OPC cités dans ce document. Ce document d'information n'a pas pour but de fournir et ne doit pas servir à fournir des conseils d'ordre comptable, juridique ou fiscal ou des recommandations d'investissement. Il est rappelé ici que tout investissement financier comporte des risques (les risques de marché, le risque de capital, le risque de change) pouvant se traduire par des pertes financières. Dès lors, Palatine Asset Management recommande, préalablement à tout investissement, au destinataire du présent document de lire attentivement les prospectus des OPC, tenus disponibles gratuitement à son siège social sis 86 rue de Courcelles, Paris 75008 ou sur son site internet www.palatine-am.com et de s'assurer qu'il dispose de l'expérience et des connaissances nécessaires lui permettant de fonder sa décision d'investissement, notamment au regard de ses conséquences juridiques et fiscales.